# CDA MEUSE

***Réunion du bureau, le mardi 28/11/2023 (18h15) à LACROIX-SUR-MEUSE.***

| | |
|---|---|
| **Président CDA** | HOFFMANN Christian (Désignateur) |
| **Secrétaire CDA** | BOESCH Frédéric |
| **Membres présents** | DESCHAMPS Bernard (Vice-président CDA), HUTIN Stéphane (Représentant des arbitres au CD du DMF), WITTMANN Aurélien |
| **Membre excusé** | FAY Daniel (Président du DMF) |

**Ouverture de séance :**

HOFFMANN Christian remercie les membres présents et énumère l'ordre du jour :

1- Courriers et informations diverses

2- FIA

3- Tutorat

4- Médailles

5- Futsal

6- Montées/descentes

7- Séances entraînement LGEF

8- Stage de début de saison 2024/2025

9- Étude de dossiers disciplinaires

10- Questions et informations diverses

- - - - - - - - - - - - - - -

***1- Courriers et informations diverses***

- MOSSLER Christophe informe la CDA de son indisponibilité pendant 3 mois pour raison médicale. Les membres lui souhaitent un prompt rétablissement.

- LA CDA accepte la demande de Mickael LORETTE (arbitre D3 et candidat D2) de bénéficier d'une licence arbitre joueur.

- Naissance de la fille de POIROT Damien et du fils de COLLET Frédéric.

- Décès du père de MOSSLER Christophe.

- La CDA n'a pas reconduit, cette année, la règle des 10 mètres.

# CDA MEUSE

***2- FIA***

- Une session s'est déroulée les 14 (Val d'Ornain), 21 (Dugny) et 28 octobre 2023 (Bar-le-Duc). La CDA remercie les clubs pour leurs installations et félicite les 14 candidats, tous reçus à l'examen final.

- Une nouvelle FIA sera mise en place en février 2024, les dates seront communiquées par le District.

***3- Tutorat***

Si possible avant ou après la trêve hivernale, sur les 14 stagiaires reçus à la FIA, 12 seront tutorés et 2 bénéficieront de la formation accélérée.

***4- Médailles***

La CDA propose pour l'année 2023, les arbitres suivants :

OR : THOUVENOT Frédéric

VERMEIL : DUPUIS Romuald / APPOURCHAUX Sylvain

ARGENT : GIRON Quentin / BERTRAND Sébastien / KRASNIEWSKI Michael / LEPAGE Christophe

***5- Futsal***

La CDA organisera un stage futsal, le samedi 02 décembre 2023 à 09h00 au gymnase de VOID-VACON, sous la responsabilité de Manuel DOS PALADARES.

***6- Montées/descentes***

Les effectifs pour la saison 2023/2024 sont les suivants :

12 arbitres D1 (dont 3 candidats ligue) //// 14 arbitres D2 //// 20 arbitre D3 (dont 8 candidats D2) //// 14 stagiaires (dont 2 en promotion accélérée) //// 8 arbitres assistants //// 2 jeunes arbitres //// 1 jeune arbitre ligue.

La CDA propose :

- - - - 1 descente de D1 à D2

- - - - montée D2 en D1 :

- Si 0 candidat ligue reçu, 1 montée D2 en D1

- Si 1 candidat ligue reçu, 2 montées D2 en D1

- Si 2 candidats ligue reçus, 3 montées D2 en D1

- Si 3 candidats ligue reçus, 4 montées D2 en D1

- - - - 1 descente de D2 à D3

Les AA, en fonction du classement, seront désignés en ligue puis en district.

# CDA MEUSE

***7- Séances entraînement LGEF***

Depuis le 21/09/2023, la LGEF a ouvert sur le site de BAR-LE-DUC des entraînements collectifs animés par des préparateurs physiques professionnels en lien avec l'équipe technique régionale de la Ligue. Ainsi, tous les jeudis de 19h à 21h, les arbitres volontaires meusiens peuvent suivre sur les installations du club du Bar-Le-Duc FC une séance menée par Melvin IDDIR. Ce dernier mettra en place un « google forms » quant aux participations à annoncer à l'avance.
La CDA regrette le peu de participants aux séances, les arbitres ligue étant majoritaires.
La CDA prend en compte la demande des arbitres du Nord afin de bénéficier de séances d'entraînement sur un site au nord du département.

***8- Stage de début de saison 2024/2025***

La CDA envisage son stage de rentrée fin août ou début septembre 2024 et un seul stage de rattrapage sera mis en place (date et lieu à définir).

***9- Étude de dossiers disciplinaires***

La CDA n'a pas eu de dossier à traiter.

Toutefois, ***elle en profite pour rappeler aux arbitres qu'il est nécessaire que ces derniers aient une parfaite connaissance du règlement intérieur notamment vis à vis du barème des sanctions en cas d'éventuels manquements.***

***La CDA énumère les manquements les plus sanctionnés en commission ces dernières années*** : Mauvaise rédaction de la feuille de match, du résultat… // Absence totale ou partielle non motivée à un match ou retard à une rencontre // Arbitrer sans autorisation une rencontre officielle ou non // Non envoi de rapport sur le document officiel, dans les 48 heures aux Commissions de Discipline ou au Représentant des arbitres // Mauvaise volonté à se conformer aux devoirs de la fonction et indisponibilités tardives et répétées sans motif valable reconnu par la CDA. Par indisponibilité tardive, il faut comprendre 10 jours avant la rencontre // Absence non excusée à une convocation émanant de la Commission d'arbitrage ou une Commission de discipline, juridique ou d'appel // Négliger d'inscrire sur la feuille de match un avertissement ou une exclusion, refus d'enregistrer une réserve pour faute technique // Transformer une exclusion en avertissement // Réflexion, attitude ou propos inconvenant envers un membre de Commission ou un arbitre en/hors fonction officielle // et cetera...

***Pour rappel, le RI et ses annexes sont consultables sur le site du DMF, tout comme une multitude de documents utiles*** (règlements compétitions, indemnités, observations, dossier médical, UNAF, livre lois du jeu, rapport disciplinaire, futsal, carton blanc, modification lois du jeu, FMI...)

***10- Questions et informations diverses***

- Un « tour de table » est effectué. Aucune remarque n'est apportée par les membres présents.

L'ordre du jour étant épuisé, Christian HOFFMANN souhaite à l'ensemble des membres une bonne soirée.

La réunion du bureau est levée à 19h45.

Le Secrétaire de séance :
**Frédéric BOESCH**

Le Président de séance :
**Christian HOFFMANN**